



## COMMUNE DE DAMPIÈRE SUR LE DOUBS 25420

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

#### SÉANCE DU 29 JUIN 2022

Tous les membres sont présents, sauf Madame ANDRIEUX Marie-Hélène, absente excusée.  
Secrétaire de séance : Béatrice CHARRIER.

Approbation du compte rendu de la réunion du 18/05/2022.

#### **ADMISSION EN NON-VALEURS 2021**

Le Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales avait généré des ordres de reversement que la trésorerie a jugé irrécouvrable.

Il nous est demandé d'éditer au compte 6541 un mandat de 48 € en non-valeur pour annuler la dette.

La trésorerie rattachera le mandat à la dette qu'elle avait en attente d'encaissement.

#### **RÉFORME DE LA PUBLICITÉ DES ACTES DES COLLECTIVITÉS**

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales.

Par dérogation, le conseil municipal décide à l'unanimité et sur proposition du Maire de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes afin de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, les actes seront affichés dans les panneaux prévus à cet effet et les comptes rendus sur le site de la commune.

#### **VENTE DE LA MAISON BOSSIÈRE**

Une délibération est prise pour la vente de la maison Bossière.

Le montant fixé est de 130 000 .00 € et les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Le Maire est autorisé à faire toutes les démarches nécessaires pour aboutir à la vente de cette propriété.

#### **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public, les anciens luminaires seront remplacés par des luminaires LED pour économie d'énergie.

Une demande de subvention sera faite au SYDED.

#### **DIVERS**

- **Travaux de voiries :**

- Devis travaux enrobés :

Rue des Fleurs : 25 522 .00 € HT.

Rue du Breuil : 30 110.00 € HT.

Impasse de la Source : 58 457.80 € HT.

- Les feux tricolores mis à l'arrêt à la suite de l'orage ont été dépannés par Monsieur Michel GANARD, en liaison téléphonique avec la société FARECO.

- Rue du Fays : suite à l'inondation de la maison de M. et MME PETIT, des travaux pour pose de caniveaux sont à l'étude.

- Sécurisation rue de Pruneville : suite à l'essai de matérialisation de l'écluse celle-ci sera déplacée conformément au projet initial.
- **Informations diverses :**
  - Présentation du projet de parc éolien par la société VSB.
  - La société SOCOTEC a procédé dernièrement à la vérification des installations électriques de la mairie et de « La Communale ». Tout est aux normes, seul manque un éclairage de secours à la porte arrière de « La Communale ».
  - Affouage : les inscriptions ont débuté et ce jusqu'au 30 Septembre 2022.
  - Pour rappel : la fête du village se tiendra ce dimanche 10 juillet.
  - Le Marché du soir aura lieu le dimanche 26 août 2022.
- **Informations SIVOM :**
  - Les quilles et les jeux seront posés pendant les vacances d'été.
  - Un devis d'un montant de 47 560.00 € TTC a été accepté pour les travaux de ravalement et d'isolation des façades de l'école.
  - Les travaux de soubassement des murs intérieurs de l'Église s'élèvent à 9 039.60 € TTC.
- **Informations SIVU :**
  - Les agents ont effectué 197 heures en plus que prévu.
  - Travaux école : les employés enlèveront le mobilier des salles pour permettre la réfection des sols, dernière phase.

Fin de séance : 21 h 00